

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 3 mai 2021, à l'adoption du règlement suivant :

Règlement nº 293-2021 intitulé : Règlement relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires (désinfection par rayonnement ultraviolet)

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 4 mai 2021.

Marie-Josée Charron, greffière